

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	62 (1989)
Heft:	10
Artikel:	Les "nouveaux" pigeons
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-129025

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES «NOUVEAUX» PIGEONS

Autrefois les oiseaux des villes trouvaient leur pitance dans le crottin de cheval, et les détritus du marché. En ces temps prospères, les pigeons sont gavés, obèses, surabondants. Et drôlement effrontés... Mais la situation s'est normalisée dans la plupart des villes romandes grâce à l'assainissement des «taudis» à pigeons et à la contraception.

La fiente de pigeon est corrosive. On peut chiffrer par centaines de milliers de francs les dégâts commis aux bâtiments (toits, chéneaux, façades, monuments, tentures des magasins, etc).

Dévastations aussi dans les parcs publics où les becs voraces de vitamines, donc de pousses fraîches, se rendent coupables à la belle saison.

Mais il y a pire, en cas de surnombre: la souffrance des pigeonneaux. Ces animaux meurent de manière atroce dans des dortoirs de fortune, surpeuplés, souillés, contaminés de virus et de vermine.

La ville: un milieu trop protégé

Depuis les années 50, les villes ont changé. Beaucoup d'oiseaux les ont quittées, d'autres se sont adaptés: moineaux, merles et



Emouvant, le spectacle de la personne âgée partageant son pain avec ses amis pigeons.
(Photo Pierre Izard, Lausanne.)

Poétiques, les battements d'ailes sur la place Saint-François à Lausanne ou la vieille ville à Genève. Emouvant, le spectacle de la personne âgée sur les marches d'un escalier partageant son pain avec ses amis pigeons.

Mais trop, c'est trop. Un millier de ces gracieux volatiles «arrosent» la cité d'environ dix tonnes (par an) de guano... Des mesures intelligentes ont diminué de moitié le nombre des pigeons à Genève et à Lausanne, pour ne citer que ces deux villes.



Des personnes bien intentionnées se font un devoir de les nourrir douze mois sur douze. (Photo ASL.)

pigeons. Non seulement des déchets les plus divers sont à la portée de ces espèces «vulgaires», mais des personnes bien intentionnées se font un devoir de les nourrir, de pain surtout, douze mois sur douze.

L'éclairage continu des rues stimule la ponte. En ville, un couple de pigeons peut produire 23 pigeonneaux en 12 mois...

Pour limiter leur prolifération, les services compétents ont procédé à l'assainissement des lieux où s'entassaient parfois jusqu'à trois cents oiseaux, dans des conditions imaginables. Les bêtes capturées sont euthanasiées sous contrôle de la SPA.

Actuellement, des nichoirs en plastique, atteignables sans danger pour les surveillants, sont placés sous contrôle permanent. Cette surveillance permet de limiter le nombre des œufs.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de la section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement qui regroupe notamment les coopératives d'habitation de Suisse romande, réunie à Martigny le 30 septembre 1989, a constaté que la liquidation concordataire de l'entreprise Ed. Dubied et Cie SA allait mettre sur le marché 120 logements situés à Couvet, Marin, Neuchâtel et au Landeron, propriété de la Caisse de pensions Dubied et de 200 logements situés à Couvet et appartenant à la Société immobilière Dubied SA.

L'assemblée générale de l'USAL demande instamment aux autorités neuchâteloises et en particulier au Département de justice d'autoriser la Caisse de pensions Dubied à vendre ses 120 logements à trois coopératives d'habitation, dont deux créées à cette

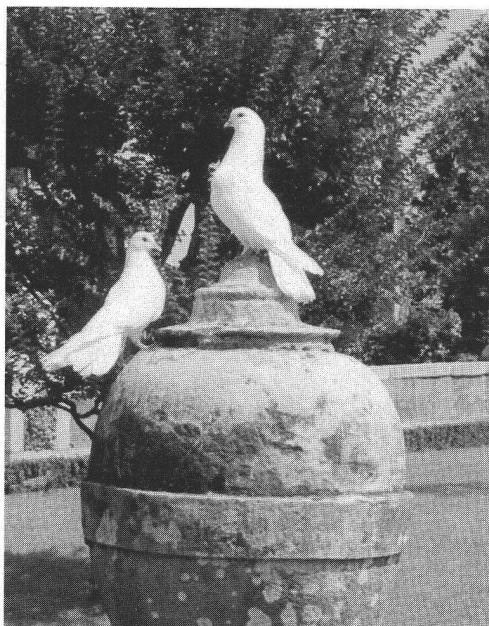
intention, à un prix proche de la valeur de rendement.

Enfin, elle demande au Conseil d'Etat compte tenu des intérêts de la région d'intervenir auprès des liquidateurs d'Ed. Dubied et Cie SA, pour que les immeubles de la Société immobilière Dubied SA soient vendus à un *juste prix* à la Société coopérative immobilière de Couvet constituée également à cette intention par les locataires de ces logements.

Tout autre solution consistant à vendre *au plus offrant* ces immeubles sur la base de leur valeur vénale aggraverait encore la crise du logement et déclencherait une spéculation immobilière effrénée ainsi qu'à terme une hausse considérable des loyers, préjudiciable à l'économie de la région.

►►► Pas de pain pour les pigeons

«Ils en trouvent bien assez sur les terrasses des restaurants, autour des «fast-food», dans les parcs publics où les enfants goûtent ou pique-niquent.»



La colombe,
ou pigeon blanc,
emblème
de la douceur,
de la pureté
et de la paix.

(Photo Hans Häslar,
Lausanne.)

A Genève comme à Lausanne, les responsables de l'assainissement sont formels: le pain est contre-indiqué pour les pigeons car il ne contient pas de contraceptif. D'autre part, ce pain, lorsqu'il n'est pas consommé

tout de suite, attire les rats, contre lesquels l'homme n'a pas encore trouvé l'arme absolue.

Laissez-les «gagner leur vie»

A la belle saison, les oiseaux, pigeons y compris, doivent pouvoir obéir à leur instinct, et chercher eux-mêmes une nourriture plus variée. A la campagne de préférence. Où insectes et limaces abondent. Et tant mieux pour l'écologie.

En hiver, les services compétents placent des quantités raisonnables de maïs, additionné de contraceptifs, aux endroits stratégiques.

Ce que l'on sait moins, c'est que le public peut acheter* de ce maïs, à prix très raisonnable, pour ne pas renoncer au plaisir de nourrir les pigeons à la mauvaise saison.

Il est bien sûr naturel de donner quelques miettes à un oiseau qu'émandeur. Et quelle plus belle leçon de «science nat», pour un enfant, qu'une famille de pigeons nichant sur un balcon?

Mais, comme le recommandent les spécialistes genevois ou lausannois: «Ne les garez pas... vous leur faites du mal.»

Renée Hermenjat

* La Société protectrice des animaux vend du maïs aux hormones au prix de 2 fr. le kilo. 1006 Lausanne, 44, bd de Grancy, tél. 021/27 44 33
1233 Bernex, 21, rte de Merlex, tél. 022/757 13 23